



**D. AZRIA, Président**  
[president@sfro.fr](mailto:president@sfro.fr)

**Comité exécutif :**

**D. AZRIA, Président**  
**C. CHARGARI, Secrétaire Général**  
**J-M. HANNOUN-LEVI, Vice-Président**  
**E. MONPETIT, Président SNRO**  
**N. POUREL, Trésorier**

**Bureau élu :**

D. AZRIA (Montpellier-Nîmes)  
C. CHARGARI (Villejuif)  
A. DUCTEIL (Bayonne)  
J-M. HANNOUN-LEVI (Nice)  
C. HENNEQUIN (Paris)  
I. LATORZEFF (Toulouse)  
T. LEROY (Valenciennes)  
F. LORCHEL (Macon)  
C. SIRE (Lorient)  
V. VENDRELY (Bordeaux)

**Administration :**

**Assistante Coordinatrice**

Emilie BAYART  
[secretariat@sfro.fr](mailto:secretariat@sfro.fr)  
Tél : 06 86 96 56 37

Directeur administratif : J-J Mazon

**Siège Social :**

SFRO  
Centre Antoine Bécère  
47 Rue de la Colonie  
75013 PARIS

**Procès-verbal de la réunion du Bureau SFRO**  
**Du mercredi 28 juin 2023**  
**de 10h00 à 15h30**

Réunion hybride distancielle/présentielle  
au Siège du Conseil National  
de l'ordre des Sages Femmes,  
168 rue de Grenelle,  
75007 Paris

**Ont participé : D. Azria, C. Chargari, A. Ducteil, C. Hennequin, T. Leroy, F. Lorchel, J.J. Mazon, E. Monpetit (SNRO), N. Poureil, C. Sire, V. Vendrely et E. Bayart**

**Invités : Y. Elhouat (SFjRO), V. Marchesi (SFPM), S. Supiot, C. Bourgier, A. Chouzenoux (MCI), Caroline Gillig (MCI), A. Ranson (MCI) et A. Jouval (MCI), S. Boisbouvier, B. Jamault3.6**

**Excusés : P. Giraud, JM. Hannoun-Levi, J.L. Lagrange, I. Latorzeff,**

**1. Affaires internes**

**1.1. Elections 2023**

Cette année auront lieu les élections pour le renouvellement du bureau. A la date du 28 juin, il manque certaines candidatures pour pouvoir pourvoir à tous les sièges du bureau. Un rappel sera envoyé afin de s'assurer d'avoir un nombre suffisant de candidature.

De plus, au-delà de la nécessité de devoir motiver de potentiels candidats, il est important d'avoir un annuaire à jour, avec le rattachement à un collège (CHU/CHG, CLCC/ESPIC, libéral) pour pouvoir faire en sorte que les membres de chaque collège ne votent que pour les représentants de leur collège. Ceci est possible avec le nouveau site mais nécessite que les membres se créent un profil sur le nouveau via le formulaire actualisé, qui contient une question sur le collège d'appartenance. Un mailing va être envoyé en ce sens.

**1.2. Placements Bancaires**

Nicolas Pourel, trésorier de la SFRO, revient sur les finances de la SFRO. Malgré un exercice 2022 déficitaire dû aux nombreuses actions de la SFRO, la SFRO détient de nombreux actifs qui devraient être placés. Si garder des montants de liquidités suffisants à l'ensemble des activités annuelles de la SFRO est primordial, le bureau valide le placement des excédents de la SFRO.

## **2. Commissions et groupes de Travail**

### 2.1. Groupe Cybersécurité

David Azria rappelle que le groupe « Cybersécurité », coordonnée par Philippe Giraud travaille à la rédaction de recommandations ayant pour objectifs de prévenir, gérer et sortir d'une crise liée à une cyberattaque. Ces recommandations feront l'objet d'un article qui sera soumis pour publication dans Cancer/Radiothérapie. Ce travail est en cours de finalisation.

### 2.2. Commission Internationale

Cyrus Chargari revient sur l'ESTRO. En effet, cette année, la SFRO y avait un stand. Il indique que l'année prochaine il sera nécessaire de mieux le préparer avec des visuels voire un poster. Il revient également sur le déficit en radiothérapeute français assistant au cours ESTRO. La question se pose de proposer que davantage de cours soient organisés en France. Ce qui freine en général ces initiatives sont des problèmes de coûts. Il est suggéré que la SFRO propose à l'ESTRO de coorganiser certains cours. Si cette proposition était acceptée, la SFjRO souhaiterait également participer à l'organisation de ces cours.

### 2.3. Groupe Curiethérapie

Cyrus Chargari, qui a repris la coordination du GC-SFRO, revient sur les activités du groupe. Concernant l'aspect recherche, l'étude sur le boost en curiethérapie se poursuit mais cette fois à l'international. Cette étude nécessite des analyses statistiques des données. Un devis est cours. Plusieurs pistes sont à l'étude pour réaliser ces analyses, qui pourraient être financées par le GC-SFRO ou réalisées par un master ? Par ailleurs, il indique également qu'un abstract a été soumis pour le congrès SFRO2023 par Kanta Ka sur la curiethérapie préopératoire et qu'un article est en cours de finalisation.

Deux webinaires sont en cours de préparation. Le premier au lieu le 19 octobre et concernera la Curiethérapie Gynécologique ; le second se tiendra le 7 décembre et sera dédié au traitement des patients atteints de cancers ORL et cutanés. Les campagnes de communications vont bientôt être lancées.

Un point doit être fait sur les finances du groupe et des partenariats en cours. En effet, il doit permettre d'évaluer les capacités de financement d'une « journée de la Curiethérapie » qui a été fixée au 23 mai 2024.

Enfin, Cyrus Chargari revient sur un projet d'article concernant la pratique de la Curiethérapie dans le secteur libéral : frein et évolution de la curiethérapie en libéral.

### 2.4. Commissions médico-judiciaire / éthique

David Azria revient sur la définition du consentement. En effet, il existe 2 visions du consentement qui s'opposent : les visions judiciaires et l'éthique des soins. Le consentement éclairé écrit n'est pas obligatoire. La loi considère que ce n'est pas suffisant ; le programme personnalisé de suivi (PPS) ne peut pas être considéré comme un consentement. La question qui se pose est comment la SFRO soit se positionner dans ce contexte. D. Azria indique qu'il a soumis le document du consentement à un expert juridique de Montpellier. C. Sire indique qu'il existe une jurisprudence dans le cas d'une chirurgie de changement de sexe pour laquelle

la trace des 8 consultations préopératoires, correspondant au suivi réel, ont fait office de consentement. D'un autre côté, un consentement éclairé écrit ne dédouane pas du suivi continu du patient. L'information au patient constitue le critère prioritaire de l'HAS. Aussi, le consentement éclairé est nécessaire mais pas suffisant.

La position de la commission éthique est que la signature d'un consentement ne peut pas signifier que le patient a bien pris en compte tous les risques.

La position de la SFRO devra clairement indiquer quels sont les éléments de preuves qui peuvent être pris en compte. Il existe 3 niveaux de preuves : le défaut d'information (faute éthique), l'erreur médicale et la faute médicale. Tout l'enjeu réside dans la limite entre l'erreur et la faute. Les recommandations des pratiques de la radiothérapie (RecoRad) peuvent servir à fixer les limites. Il est donc également nécessaire que les effets indésirables attendus et inattendus soient définis (en fonction des localisations) ainsi que les éventuelles alternatives n'impliquant pas de radiothérapie. L'article sur le consentement et la position de la SFRO devra être inclus dans la prochaine version de RecoRad et ne devra pas être opposable.

#### 2.5. Commission médico-économique

N. Pourel revient le travail du Haut Comité à la Nomenclature qui implique la CNAM et la DGOS et qui avance rapidement (temps administratif). L'objectif est de créer un forfait unique finance à la fois la préparation et les séances avec une nomenclature qui varie en fonction du niveau de technicité. D. Azria revient sur contradiction de cette méthode de révision avec les principes de l'HAS. En effet, la grille de révision de la nomenclature est basée sur la technicité et non sur des indications médicales. Or, l'HAS ne valide les traitements que dans le cadre d'indications médicales, ce qui risque d'être bloquant pour cette nouvelle nomenclature. (N. Pourel indique que la HAS n'est pas présente aux réunions de valorisation.). Le risque de cette situation serait un déremboursement des indications non consolidées par un étude de phase 3. (Les dossiers concernant la stéréotaxie du foie et la RCMI du sein, en attente d'évaluation, doivent être soumis à l'HAS avant le 3 octobre).

Il est crucial de connaître le coût réel des traitements au moment de l'attribution des tarifs, cela passe par la poursuite de l'étude ESTRO-HERO. En effet, ce modèle microéconomique estimait avec précision le coût à des ordres de grandeur relativement fins. Le contact avec N ; De Fourny a pu être rétabli, elle devrait pouvoir finaliser l'étude qui devra être largement diffusée.

#### 2.6. Commission Valorisation et Nouveaux statuts

Céline Bourcier indique que les articles dédiés aux enquêtes sur le statut des MERMs sont presque finalisés et seront bien publiés dans le numéro du congrès. Les propositions d'évolution vers les pratiques avancées ont été présentées à l'ensemble de la communauté des MERMs et semblent avoir déclenché un mécontentement des MERMs radiologues qui ne sont pas intéressés. Sophie Boisbouvier indique qu'un groupe de travail a été organisé avec le CNP des manipulateurs et qu'il en ressort que les radiologues ne sont pas intéressés par une spécialisation.

Le statut de manipulateur spécialisée en pratiques (MPA) se pose également au regard d'une coopération interprofessionnelle. Il existe déjà de nombreux pays qui passent par le statut de MPA. Contact a été pris au ministère pour expliquer le besoin de formation MPA au niveau master. D. Azria insiste sur le fait que le montage du MPA avec un tronc commun ne dédouane pas de développer les coopérations interprofessionnelles.

L'évolution vers les pratiques avancées ne pourra se faire que si les autres disciplines valident se besoin. Il est nécessaire de communiquer et d'être pédagogique auprès des radiologues,

surtout libéraux. David Azria et Christophe Hennequin vont contacter respectivement les présidents de la SFR et du CNP des radiologues.

## 2.7. RadioTransNet

Emilie BAYART fait l'état des lieux des activités de RadioTransNet. Elle revient tout d'abord sur l'organisation du congrès RadioTransNet. Faute d'un nombre d'inscriptions et d'abstracts suffisants et devant l'impossibilité de contracter des sponsors (dû au délai trop court pour les dossiers ARS), décision a été prise de le reporter à la fin de l'année (du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre). Le programme a été complété, les abstracts reçus seront maintenus. La communication sur les nouveaux éléments liés au report va commencer.

En collaboration avec le GdR Mi2B, la SFBR et le Labex Primes, un projet d'organisation d'école de physique pour les radiobiologistes est en cours. L'objectif est d'organiser une formation sous forme d'un séminaire d'une semaine, proche de Lyon ou de Grenoble (du fait de la participation financière du Labex Primes) qui permettrait également, en plus de cours théorique sur la physique des radiations ionisantes, de permettre quelques activités pratiques : initiation à Gate, pratique de la dosimétrie de base, voire mesure d'activité de sources dédiées à la RIV ou aux radio-marqueurs. Cette formation se tiendra à AUSSOIS du 10 au 14 juin 2024. RadioTransNet soutient et participe à cette organisation de manière pro-active. En effet, le projet de Renouveau de RadioTransNet inclut un volet enseignement. L'organisation de cette formation répond aux engagements de RadioTransNet en ce sens.

RadioTransNet participe depuis plusieurs années au groupe de travail « Radiothérapie » du Cancéropôle Ile de France. La thématique de travail a changé l'année dernière pour s'orienter vers les problématiques de manque d'intérêt des internes pour la recherche. Ils sont en effet de moins en moins nombreux à effectuer un Master 2 et encore moins à poursuivre en thèse. Les hypothèses évoquées sont un manque de connaissance des formations en M2 proposées, des thématiques de recherche des laboratoires et des possibilités d'accueils. Ce projet est réalisé en collaboration avec la SFjRO et inclut le développement d'une application (smartphone) du type « Tinder de la Recherche » qui permettrait de mettre relation les laboratoires d'accueils et les internes. La SFjRO édite régulièrement des « guides » explicatifs dont celui du M2 et de la thèse. Ces guides vont être mis à jour et améliorés dans le fond et la forme pour essayer de rendre la recherche plus attractive. Ils seront également accessibles via cette application. Etant une initiative du Cancéropôle Ile de France, il sera d'abord développé pour cette région, néanmoins, l'outil développé pourra au fur et à mesure être complété avec des informations des autres régions. La désaffection pour la recherche et la radiobiologie ne touche pas que les internes et cet outil doit pouvoir être utile également aux étudiants académiques. Toutes les données de cet outil concernant les laboratoires, les stages disponibles et la recherche de financements ou d'enseignements (<https://www.monmaster.gouv.fr/>) seront utiles pour tous les étudiants souhaitant effectuer des recherches en radiothérapie.

Afin de permettre que cette application puisse être étendue au territoire national, le Cancéropôle ne financera que 45 % du projet pour ne pas être propriétaire de l'outil. RadioTransNet financera les 55% restants. Les premiers devis évoqués sont à hauteur de 3k€. L'appel s'est clôturé au 15 juin. La Lauréate est Adèle Méola pour son projet « Projet PeCan-ReGliS : Effets des Pesticides dans la Cancérogenèse et la Résistance à la radiothérapie et à la chimiothérapie dans les Glioblastomes ».

## 2.8. Commission Recommandations

J.J. Mazon revient sur les articles soumis pour le numéro spécial « Prise en charge des patients atteints de cancers métastatiques et d'emblée ». Il indique que presque tous les articles sont prêts mais qu'il manque l'éditorial. Il va relancer Igor Latorzeff pour finaliser ce travail.

### **3. Congrès SFRO**

Stéphane Supiot, président du conseil scientifique 2022, A. Chouzenoux et C. Gillig (MCI) font le point sur congrès SFRO2023. Tous les stands sont vendus et ainsi que les créneaux de symposium. Le chiffre d'affaires est atteint. Le nombre d'inscription à date est également en avance sur celui de l'année dernière.

A. Chouzenoux revient également sur la prospection de lieu pour 2024. MCI a reçu de nouvelles propositions de dates pour le congrès 2024 : du 13 au 15 novembre 2024. Devant les difficultés existantes en termes de lieu et de budget, cette proposition est retenue et sera validée auprès du CNIT. Pour l'année 2025, une nouvelle organisation en province est à l'étude.

Le programme est finalisé et toutes les invitations ont été envoyés.

### **4. Communication de la SFRO**

A. Ranson présente Aurore Jouval, qui a été récemment recrutée et va être en charge des activités liées à la communication de la SFRO. Elle revient sur le projet de Newsletter qui doit prochainement être engagé. Elle pourrait être basée sur les contenus des comptes-rendus de la SFRO ainsi que les newsletters cliniques de la SFJRO, permettant de générer simplement du contenu à la fois sur les activités de la SFRO et à la fois scientifique. Il est nécessaire de définir un comité éditorial qui sera responsable de rédiger l'édito, définir les contenus à publier et valider la version finale. T. Leroy, Y. El Houat et D. Azria sont les premiers membres du comité.

A. Ranson revient sur le fait que peu de membres ont activé leur compte Juisci. D. Azria propose que l'application soit présentée sur le stand de la SFRO pendant le congrès. Cette proposition a été validée et le représentant de Juisci sera bien présent sur stand de la SFRO. Le projet des vidéo « promotionnelle » de la SFRO est en cours.

### **5. CNP**

Christophe Hennequin, président du CNP d'oncologie auquel est rattaché la radiothérapie oncologique, présente les activités du CNP. Une modification des statuts est en cours pour modifier et simplifier la gouvernance avec un Comité d'Administration et un bureau bien défini. Une assemblée générale a été prévue le 5 juillet. De plus, différentes commissions vont être créées afin de pouvoir répondre aux nombreuses saisines reçues :

- Recertification (grille de validation des formations)
- Audit par les pairs
- Télémédecine (remboursement)
- Site web

Concernant l'audit par les pairs, la charte est en cours de finalisation. Les 2 premiers sites audités seront Strasbourg et Avignon. Il y a encore des interrogations concernant les responsabilités et les assurances des auditeurs. De même, se pose la question du devenir des rapports.

## **6. AFCOR**

Thomas Leroy revient sur les activités de de l'AFCOR. La prochaine formation à venir sera un webinaire des « Cas Pratiques de l'AFCOR » consacré aux tumeurs ORL et présenté par Pierre Blanchard et Yohan Pointreau le 29 juin. La session post-congrès se tiendra à Paris les 13 et 14 octobre prochain et sera dédiée à la stéréotaxie des cas complexes et à l'audit par les pairs. La prochaine formation radioprotection aura lieu le 16 novembre ; le printemps du 22 au 24 mars 2024. Une formation AFCOR/SFPM sera organisée prochainement. Enfin, une formation DPC à destination des oncologues médicaux (obligatoire) aura lieu le 6 octobre et sera consacrée aux toxicités des immunothérapies.

## **7. SFjRO**

Yasmin El Houat, présidente de la SFjRO, revient sur les activités de la SFjRO. Concernant le congrès SFRO, un article de la session SFjRO est en réécriture ; un appel à candidat doit être relancé pour la session « Ma thèse en 180s ». Les prix seront comme l'année dernière une inscription à un cours ESTRO ou au printemps de l'AFCOR (sans transport ni hébergement). Il reste en suspens la prise en charge des internes pour leur inscription au congrès. La SFRO et le SNRO sont prêts à intervenir si nécessaires mais souhaiteraient trouver une solution qui assurent la venue des internes inscrits. Il est proposé qu'une liste d'internes validée puissent s'inscrire à tarif très réduit via un formulaire du congrès dédié mais pas de gratuité afin que les inscriptions impliquent directement chaque interne.

Les prochains cours nationaux auront lieu en mars 2024 et aborderont la radiobiologie. Des cours communs avec l'AERIO sont prévus en septembre à Lille. Il subsiste quelques difficultés pour trouvés des sponsors. Le bureau suggère de s'adresser à l'URPS ou à l'ARS.

Le dernier numéro du SFjRO Mag est paru et était consacré au IFODS.

Le groupe des Jeunes du GORTEC a été créé ; la SFjRO y participe.

La SFjRO souhaite proposer un prix GEFLUC-SFjRO qui récompenserait un travail sur le thème de la santé mentale au travail chez les internes et de soutenir le projet « mental health » de la SFjRO. David Azria et Didier Cupissol, président du Gefluc Occitanie ont validé cette proposition.

La SFjRO participe activement au travail de la commission « Inclusion & Diversité » et souhaite étendre ces études au niveau européen.

En collaboration avec l'AERIO, la SFjRO va participer à la correction des modules de l'ESMO exam, en particulier celui dédié à la radiothérapie. La question d'une préparation aux examens ESTRO et ESMO se pose.

Les cours de physique d'île de France ont été enregistrés ; la SFjRO se propose des le mettre à disposition. En parallèle, un projet de webinaire dédié à la fiscalité et au conseil juridique, abordant des thématiques comme les contrats d'embauche ou de remplacement et soutenu par le SNRO est en préparation.

## **8. SNRO**

Erik Monpetit revient sur les difficultés du centre de Ris Orangis. Il indique que le SNRO a reçu le dossier. Il observe que sur la forme, le dossier de la CPAM est assez léger en ce sens qu'il ne tient compte que des dossiers papiers et ne semble pas valable si on tient compte des dossiers informatiques. Sur le fond, il semble qu'il existe un abus de prescription d'imagerie au titre de ce qui est autorisé par le protocole mais pas forcément obligatoire.

Il insiste sur le problème des investisseurs et de la délivrance des autorisations qui pour le moment n'est toujours pas résolu.

## 9. Questions Diverses

Le bureau valide la proposition de symposium **Jifods** reçue.

Le bureau propose d'investiguer les possibilités d'obtenir le statut d'association d'intérêt public, voir général.

Il existe encore de nombreuses archives de la SFRO qu'il faudrait trier voire déplacer ou numériser.

La prochaine réunion du bureau est prévue le  
**à définir**